

Inf'eau Lys

Lettre d'information des 226 communes du bassin versant de la Lys. N°1 / janvier 2000

Édito

La Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a créé les Schémas d'Aménagement de Gestion des Eaux (S.A.G.E) afin de mettre en place une gestion globale et équilibrée de l'eau au cœur d'un bassin.

Qu'en est-il pour la Commission Locale de l'Eau que je préside ?

Après trois années de travail orchestré d'abord par Géraldine AUBERT, puis Estelle LESUEUR de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, nous avons réalisé l'Etat des Lieux en tenant compte des attentes locales et des ressources naturelles. Il nous importe maintenant de préconiser des réponses, esquisser des solutions, entretenir la dynamique en fixant des priorités claires et réalisables.

Je remercie tous les acteurs de cette construction participative : ils ont leur part de réussite dans ce résultat. Je les invite à poursuivre ce travail pour le bien-être de tous et pour la sauvegarde de cette ressource naturelle qu'est l'eau.

Je suis convaincu que ces démarches globales et innovantes sont indispensables ; je ne doute pas que, demain, nos projets et propositions deviendront des évidences qui s'imposeront à tous.

André Flajolet
Président de la Commission
Locale de l'Eau
du S.A.G.E de la Lys.

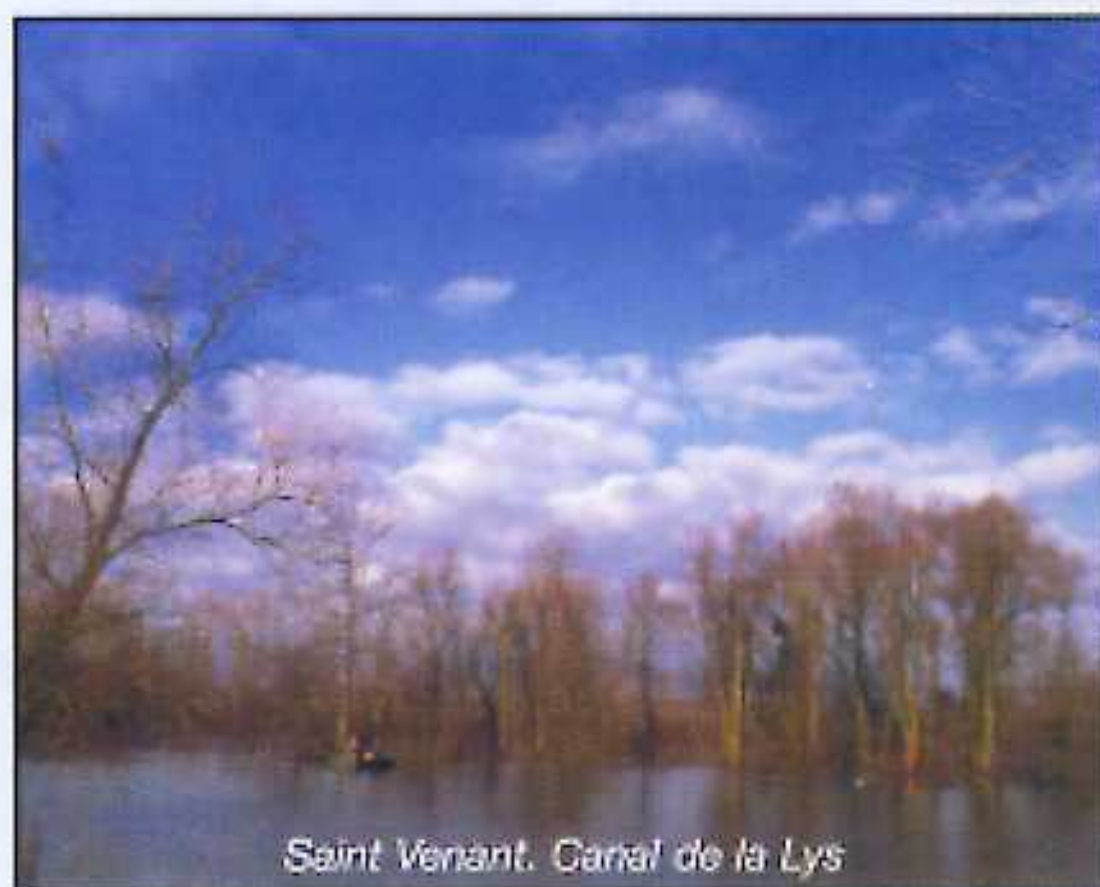


Qu'est-ce qu'un S.A.G.E ?

Depuis 1996, une nouvelle solidarité territoriale se crée autour du bassin versant de la Lys grâce au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Objectifs du S.A.G.E

Le S.A.G.E définit des objectifs d'utilisation, de protection et de mise en valeur de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant. Le S.A.G.E s'attachera à satisfaire l'ensemble des usages tout en préservant le patrimoine naturel "EAU".



Saint Venant. Canal de la Lys

Produits du S.A.G.E

- des orientations de gestion : objectifs de qualité, entretien des cours d'eau, protection des zones humides...
- des orientations d'aménagement : programme pluriannuel d'assainissement, action de protection de la nappe....
- un tableau de bord permettant de suivre la bonne mise en œuvre des orientations du SAGE.
- un programme d'information et de sensibilisation.

Déroulement du S.A.G.E

Après une phase préliminaire (définition d'un périmètre pertinent et mise en place de la Commission Locale de l'Eau), la C.L.E élabore le S.A.G.E en dressant un état des lieux (ressources, milieux, qualité, usages...) et un diagnostic. Cette étape de connaissance permet de définir, grâce au choix d'une stratégie, les orientations et préconisations du S.A.G.E pour une gestion équilibrée de la ressource à court et moyen terme.

Vous trouverez une présentation de l'avancement du document S.A.G.E dans ce numéro grâce à la petite échelle récapitulative en bas de page.

Rôle de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E)

Elle constitue le noyau opérationnel chargé d'élaborer le S.A.G.E dans la concertation la plus large. Ce doit donc être un organe fort de concertation et de mobilisation. Elle est composée de représentants de la Région, des Conseils Généraux, des associations de maires, des usagers, des associations de protection de la nature, de l'Etat et de ses établissements publics,...



Réunion de la C.L.E à Hazebrouck

Organisation du SAGE



Le Chemin parcouru depuis 1993

Janvier 2000

Phase Préliminaire

Définition du Périmètre
(Arrêté interpréfectoral du 29 mai 1995)

Définition de la composition de la CLE
(Arrêté interpréfectoral du 10 janvier 1996)

Phase d'

État des lieux Le diagnostic

Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

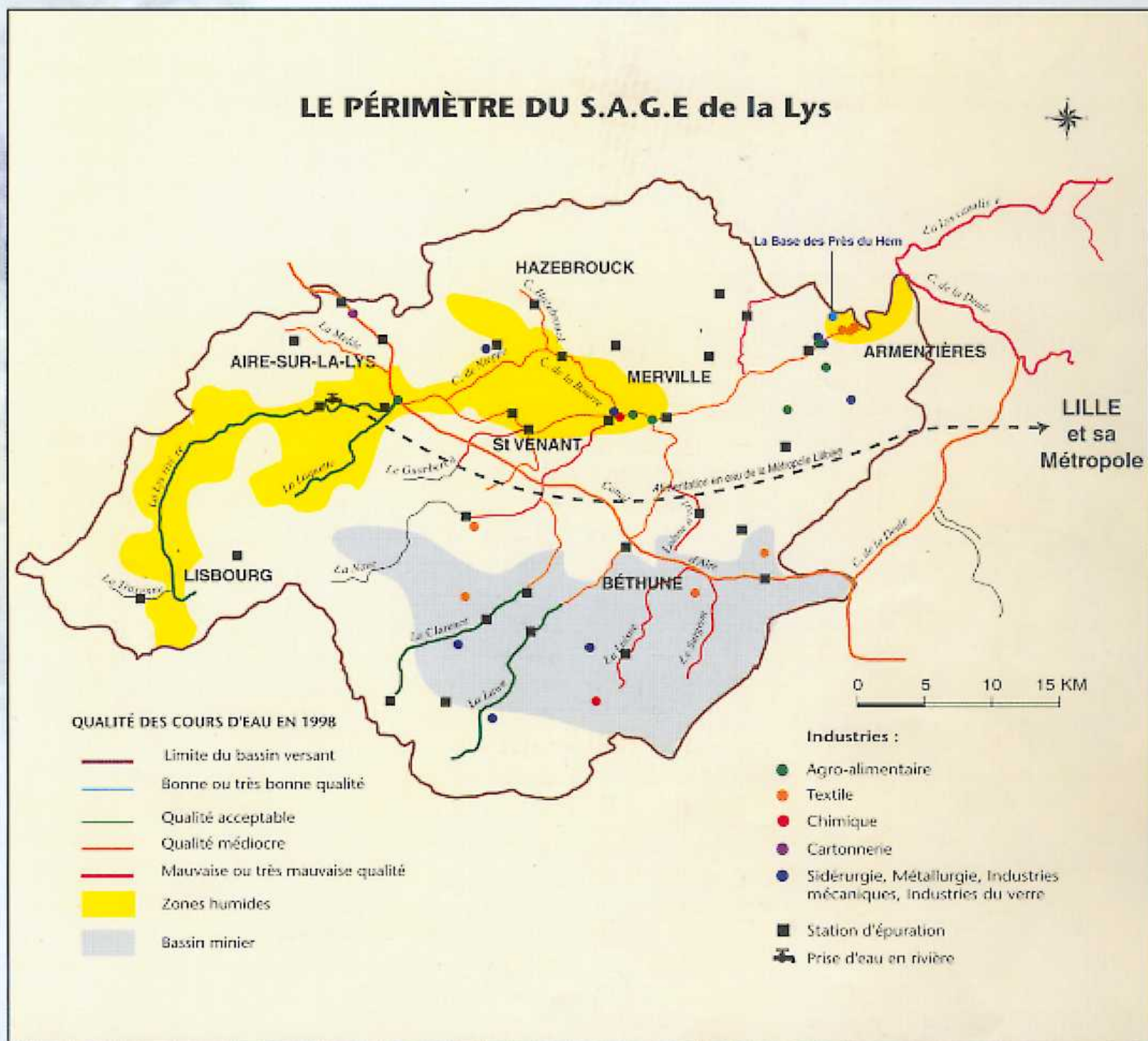
Un bassin versant est une zone géographique à l'intérieur de laquelle se concentrent les eaux de pluie et de ruissellement qui s'écoulent vers le milieu aquatique : cours d'eau principal, affluents, nappes, zones humides...

Enjeux du S.A.G.E de la Lys

- se protéger des crues de la Lys et de ses affluents,
- gérer la ressource en eau disponible, afin de satisfaire tous les usages (agricoles, industriels, etc.).
- résoudre les problèmes de pollution des eaux superficielles, des eaux souterraines et des milieux naturels sur l'ensemble du bassin versant de la Lys.



La sucrerie de Lille.



boration

Phase de mise en œuvre

Le Monde de l'Eau

"Un débat public pour l'eau"

Dans le cadre du 8^{ème} programme, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie organise «un débat public pour l'eau». Une première manifestation a eu lieu le 15 décembre 1999 sur le thème de la reconquête d'une qualité de l'eau.

Deux autres dates sont programmées :

- 18 janvier 2000 à Amiens
- 9 février 2000 à Douai.

Renseignements au service communication de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

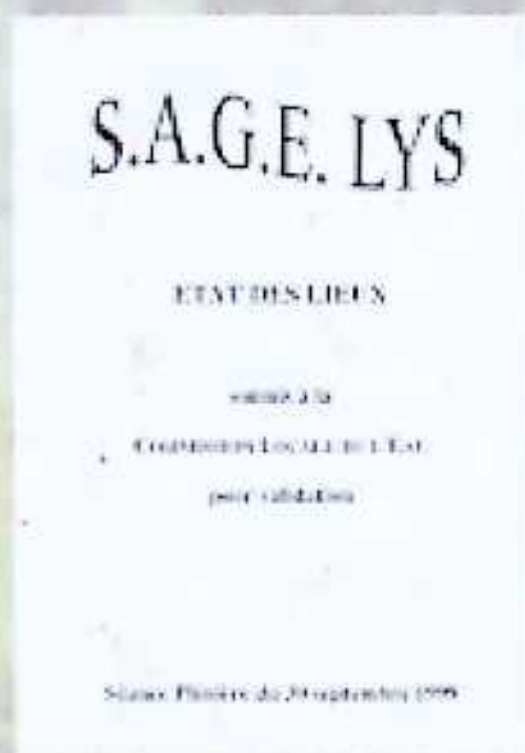
L'agenda du S.A.G.E

● Réunion de la C.L.E. du S.A.G.E de la Lys le 27 Janvier 2000, salle Birgy à Saint Venant.

● Réunion du Comité de Rédaction de la Lettre du S.A.G.E de la Lys le 10 Février 2000, à l'Agence de l'Eau Artois Picardie à Douai.

Pour en savoir plus

● La plaquette du S.A.G.E de la Lys. ▶



◀ ● Le document provisoire de l'état des lieux du S.A.G.E.

Vos contacts

Secrétariat de la CLE

● Estelle LESUEUR
Agence de l'Eau Artois-Picardie
200, rue Marceline
Centre Tertiaire de l'Arsenal
BP 818
Tél. 03 27 99 90 00

Adresses utiles :

- MISE du Nord
Service Navigation Nord-Pas-de-Calais
92, avenue Pasteur - BP 39
59831 LAMBERSART Cedex
- MISE du Pas de Calais
DDAF du Pas-de-Calais
13, Grand Place - BP 912
62022 ARRAS Cedex
Tél. 03 21 50 30 18
- DIREN - SEMA
81, avenue de Soubise
59131 LAMBERSART Cedex



Questions Réponses

* Je ne suis pas concerné ; ma commune n'est pas riveraine de la rivière la Lys. "

FAUX.

Le S.A.G.E. s'attache à la gestion de l'ensemble de la ressource en eau, qu'elle soit superficielle ou souterraine, d'un bassin versant (voir page 3).

La rivière et ses berges ne constituent que la partie apparente de la problématique "EAU". De nombreuses interfaces existent qui agissent les unes sur les autres.

Par exemple, sur la Lys et ses affluents, l'augmentation des surfaces imperméabilisées (voieries, ZAC, parkings,...) modifie le fonctionnement du bassin versant et contribue à une aggravation du phénomène d'inondation.

Le S.A.G.E. en s'intéressant à la ressource en eau dans son ensemble (nappes, cours d'eau,...), peut apporter, grâce à ses recommandations, des solutions durables à ces problèmes. Chaque acteur du bassin versant est donc concerné par le S.A.G.E.

Inf'eau Lys

Publication de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie dans le cadre du S.A.G.E Lys.
Directeur de la Publication : André FLAJOLET.
Rédaction : le Comité de Rédaction.
Crédits photos : Agence de l'Eau Artois Picardie.
Mise en Page : Pageine DOUAI.
Dépôt légal : janvier 2000 - ISSN : en cours.
Tirage : 1000 exemplaires.